

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

TD\_KIGALI\_1994\_00145.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

1

A700000006030D1460091.24T\000=9-MSG CONFIDENTIEL DEFENSE  
-PR1 PM1 CM1 CM2 CM3 SG  
-DAM  
-CMB CM5  
+ZZ

TD KIGALI 145

LE 15 FEVRIER 1994  
KGLI LE 15/02/94 A 18H00

**DÉCLASSIFIÉ**

Par décision n° 7000/CM

Date 22/03/2021

URGENT  
CHIFFRE CONFIDENTIEL DEFENSE  
ORIGINE : L'AMBASSADEUR  
NB : DISTRIBUTION MESSAGE  
AD DIPLOMATIE 145  
NB : PR1 - PM1 - CM2 - CM3 - SG - DAM (M. DE LA SABLIERE)  
TXT

OBJET : FOURNITURE DE MUNITIONS A L'ARMEE RWANDAISE.-

L'ATTACHE DE DEFENSE ET MOI-MEME AVONS RECU AUJOURD'HUI MM.  
, DE LA SOCIETE THOMSON BRANDT ARMEMENTS (TBA).

1/ TBA A LIVRE LE 21 JANVIER 1994 AUX FORCES ARMEES RWANDAISES  
1.000 PROJECTILES 60 MM, DESTINES AUX AML. CETTE LIVRAISON  
CORRESPONDAIT A UNE COMMANDE QUI AVAIT ETE NOTIFIEE EN DECEMBRE  
1992. EFFECTUEE PAR EAST AFRICAN CARGO ET D'UN VOLUME ASSEZ MODESTE  
(3,2 TONNES, 4 PALETTES), ELLE N'A DONNE LIEU POUR L'INSTANT A AUCUN  
COMMENTAIRE.

SELON DES INFORMATIONS RECUEILLIES PAR L'ATTACHE DE DEFENSE, LA  
MINUAR SERAIT AU COURANT ET AURAIT LAISSE S'EFFECTUER CETTE  
LIVRAISON APRES AVOIR CONSULTE NEW-YORK.

EN 1993, ONT ETE AUSSI LIVREES 200 ROQUETTES DE 68 MM  
(DESTINEES AUX HELICOPTERES).

2/ LES DISCUSSIONS PORTENT ACTUELLEMENT SUR :

- 2.000 PROJECTILES DE 120 MM (POUR MORTIERS). MONTANT FOB :  
ENVIRON 10,6 MF. NOTIFICATION DE LA COMMANDE EN DATE DU 16 MARS  
1993. AUCUNE LIVRAISON EFFECTUEE A CE JOUR, FAUTE DE MISE EN PLACE  
DES MOYENS DE PAIEMENT (LETTRE DE CREDIT IRREVOCABLE ET CONFIRMEE).

- 1.000 ROQUETTES DE 68 MM (POUR HELICOPTERES). MONTANT FOB :  
ENVIRON 6,5 MF. NOTIFICATION DE LA COMMANDE EN DATE DU 22 OCTOBRE  
1992. AUCUNE LIVRAISON, POUR LA MEME RAISON QUE LES OBUS DE MORTIER.

LORS D'UN CONTACT EN DECEMBRE DERNIER, TBA AVAIT EU LE  
SENTIMENT QU'IL S'AGISSAIT DE DOSSIERS TRES ACTUELS. C'EST LA RAISON  
DE CE DEPLACEMENT, QUI NE CORRESPOND PAS A UNE RELANCE DE L'ARMEE  
RWANDAISE.

CES DEUX PROJETS DE TRANSACTION SONT DEJA PASSEES EN CIEEMG,  
SELON TBA. L'AUTORISATION DE VENTE A ETE DONNEE ET SANS DOUTE (MAIS  
M. ETAIT MOINS AFFIRMATIF) CELLE D'EXPORTATION.

LA LIVRAISON DES 2.000 OBUS DE MORTIER REPRESENTE ENVIRON 40  
TONNES ET NECESSITERAIT SANS DOUTE 2 AVIONS. TBA N'EXCLUT PAS UN  
FRACTIONNEMENT DE LA COMMANDE.

UNE LIVRAISON PEUT INTERVENIR DANS LES 4 SEMAINES SUIVANT LA  
MISE EN PLACE DU PAIEMENT (PAR PRELEVEMENT SUR LES STOCKS DE L'ARMEE  
FRANCAISE).

3/ A AUCUN MOMENT TBA N'A EVOQUE UNE NOUVELLE COMMANDE DE 2.500  
OBUS DE 120 MM QUI POURRAIT ETRE SOUMISE A LA CIEEMG. LA SOCIETE  
S'INTERROGE PLUTOT SUR LA LIVRAISON DES 2.000 OBUS DEJA COMMANDES.

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

170

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

TD\_KIGALI\_1994\_00145.txt

Wed May 20 21:17:56 2020

2

4/ SELON LES ESTIMATIONS DE L'ATTACHE DE DEFENSE, LES STOCKS DE L'ARMEE RWANDAISE SONT ACTUELLEMENT :

- OBUS DE 120 MM : 996 (7 JOURS DE COMBAT INTENSIF, 15 NORMAL)
- ROQUETTES DE 68 MM : 274 (5 JOURS ET 10 JOURS).

5/ NOUS REVERRONS TBA A L'ISSUE DE SA MISSION./.

MARLAUD

**DÉCLASSIFIÉ**

Par décision n° 7000/CM

Date 22/03/2021

**CONFIDENTIEL DÉFENSE**

169